



La Roche de Glun le 14 juin 2024

MAIRIE
1 place de la Mairie
26600 La Roche de Glun

Téléphone 04.75.84.60.52
mairie@larochedeglun.fr

Objet : Circulation et stationnement aux abords de l'école élémentaire

Madame, Monsieur,

La sécurité aux abords des écoles et sur les trajets y conduisant est une préoccupation majeure de tous.

Si la majorité d'entre vous y contribue, nous constatons les incivilités de certains qui transgressent les règles en empruntant la rue des écoles alors même qu'elle est réservée aux piétons le matin et le soir (accès autorisé aux porteurs de la carte mobilité inclusion « handicap »).

Aucun dépose minute n'est autorisé devant la porte Roussillon, à l'extrémité de la rue des écoles.

La circulation et le stationnement dans l'impasse, à proximité des salles périscolaires, posent également problème : la circulation y est interdite (panneau de signalisation) et le stationnement gênant pour les riverains.

De nombreux parkings se trouvent à proximité et méritent d'être utilisés (place de la mairie, zone des Marettes, allée des Charmilles...)

La municipalité continue d'encourager les déplacements doux des enfants en préservant la sécurité de tous aux abords de l'école élémentaire.

Si dans un premier temps, le policier municipal fera preuve de pédagogie pour y remédier, il sera amené, le cas échéant, à verbaliser ou vidéo-verbaliser.

Comptant dès à présent sur votre collaboration, nous vous prions de recevoir nos sincères salutations.

Muriel Faure
Maire-Adjointe aux Affaires Scolaires



Michel Gounon
Maire